

COMMUNE DE PUBLIER

FORMULAIRE DE PRÊT DE MATÉRIEL COMMUNAL ASSOCIATIONS

*A compléter et à retourner à la mairie au plus tard **1 mois avant la location envisagée***

ASSOCIATION/NOM DU RESPONSABLE	
ADRESSE ET TÉLÉPHONE, MAIL	
DATE DU RETRAIT DU MATÉRIEL	
DATE DE L'UTILISATION DU	
DATE DU RETOUR DU MATÉRIEL	
OBJET DE L'EMPRUNT/LOCATION	
LIEU D'UTILISATION DU MATÉRIEL	Les personnes louant/empruntant du matériel devront impérativement prendre contact avec les Ateliers pour l'organisation de l'enlèvement et/ou de la
DÉNOMINATION ET QUANTITE DU MATÉRIEL	VOIR TABLEAU DETAILLÉ AU DOS
LIVRAISON PAR LES SERVICES MUNICIPAUX (Voir tarifs au dos à titre indicatif)	
OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES	
RETOUR : PERTE/CASSE/PROBLÈME	

CONDITIONS :

- Les demandes devront être adressées par écrit (courrier adressé en mairie ou mail : f.crozet@ville-publier.fr; ou population@ville-publier.fr **4 semaines avant la date d'emprunt ou de la location**)
- Toute location sera facturée selon tarifs fixés par délibération du CM du 26 février 20234 et selon la formule choisie.
- La responsabilité du matériel incombe au locataire pendant la durée du prêt. Il convient donc de présenter une attestation d'assurance avec garanties Responsabilité Civile couvrant les éventuels dégâts ou disparition de matériel durant la durée de l'emprunt/location. Toute dégradation ou perte sera facturée à la valeur du neuf.
- Le bénéficiaire du prêt ou de la location de matériel doit présenter cette autorisation à l'agent technique lors du retrait et du retour du matériel. Les enlèvements et réception se font impérativement entre 9h et 11H30 ou 14h et 16h (vendredi jusqu'à 15h30) aux ateliers municipaux, Rue de la dent d'Oche à Amphion.
- Les enlèvements et réception se font impérativement entre 9h et 11H30 ou 14h et 16h (vendredi jusqu'à 15h30) aux ateliers municipaux, Rue de la dent d'Oche à Amphion.

Stock Mairie	Designation du Materiel	Quantité demandé	Quantité autorisée	Prix unitaire Journalier	Nombre de jours	TOTAL
100	<u>Tables bois pliantes</u> (Extérieur) 2,20 m x 0,70 m			4,00 €		
200	<u>Bancs bois pliants</u> (Extérieur) 2,20 m			2,10 €		
6	<u>Podiums réglables en hauteur</u> (Éléments de 2 m x 1 m)			15,00 €		
1	<u>Char podium avec rallonges</u> 28 m² ou 42 m² monté et livré			580,00 €		
20	<u>Grilles d'exposition</u>			5,25 €		
50	<u>Barrières de circulation</u>			3,00 €		
1	<u>Branchement d'eau</u> (préciser le point exact)					
7	<u>Éléments de Bar composables</u> 2 m : 5 droits / 2 retours			8,00 €		
4 + 4	<u>Containers Gris et jaunes</u>			-		
1	<u>Branchement électrique si possibilité</u>			-		
1	<u>Grand Chapiteau (5 m x 8 m)</u> ☐ Ouvert ☐ Fermé ☐ Éclairage Monté et Livré					
1	<u>Grand Chapiteau (5 m x 8 m)</u> ☐ Ouvert ☐ Fermé ☐ Eclairage Monté et Livré			-		
Tarification Montage - Démontage par les Agents Communaux 30€ /heure						
	<u>Forfait livraison</u>			Gratuité pour manifestations municipales et associations communales.		
	<u>Forfait livraison</u> Aller/Retour			316,00 €		
TOTAL à PAYER						
Le règlement doit être effectué par chèque à l'ordre du Trésor Public et déposé en mairie.						

* tarifs fixés par délibération du conseil municipal du 26/02/2024

Fait à Publier, le

Le Demandeur, Lu et approuvé

Avis du Responsable Des Services Techniques	☐ - Accord	☐ - Refus	Date et Signature
	Motif :		

Pour acceptation,
Adjoint au Maire
James WALKER